



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8933^e séance

Mercredi 15 décembre 2021, à 15 h 15
New York

Provisoire

Président : M. Abarry (Niger)

Membres :

Chine	M. Sun Zhiqiang
Estonie	M. Lipand
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Gasri
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M ^{me} Byrne Nason
Kenya	M. Olanda
Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
Norvège	M. Heines
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Roscoe
Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} Mark
Tunisie	M. Ben Lagha
Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2021/975)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2021/975)

Le Président : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale et Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/975, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Je donne maintenant la parole à M. Fall.

M. Fall : Dès l'entame de mon propos, je voudrais, Monsieur le Président, me réjouir de ce que cette présentation du rapport du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) se fasse sous votre présidence. Il s'agit sans doute d'un signe du destin qui veut m'offrir ainsi l'agréable opportunité de vous rendre un hommage mérité avant que votre pays n'achève son mandat au Conseil de sécurité. Je retiendrai de votre passage dans ce haut lieu de la diplomatie un mandat au service de la paix dans le monde, y compris en Afrique centrale, que les thématiques que vous avez portées pendant ces deux dernières années, notamment la situation dans le Sahel, dans le bassin du lac Tchad et la sécurité climatique, intéressent particulièrement.

(l'orateur poursuit en anglais)

C'est pour moi un plaisir que de présenter aujourd'hui un exposé au Conseil de sécurité sur la situation en Afrique centrale et les activités de l'UNOCA.

L'Afrique centrale est toujours confrontée à une aggravation de la situation liée à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Dans l'ensemble, la campagne de vaccination dans la sous-région demeure lente

et inégale. D'après les données officielles, au 16 novembre, près de 3 % des populations d'Afrique centrale avaient été vaccinées. Dans l'intervalle, 438 000 cas ont été signalés, et 7 047 personnes ont perdu la vie depuis le début de la pandémie, soit une augmentation de 100 % par rapport à la situation observée en juin. J'appelle la communauté internationale à continuer d'appuyer l'Afrique centrale dans ses efforts visant à contenir la pandémie et en atténuer les conséquences.

Après une grave récession économique, je me félicite de l'optimisme ambiant, alors que les pays s'engagent sur la voie du relèvement économique. Je félicite les institutions financières régionales, continentales et internationales qui, par leurs nouveaux engagements financiers et techniques généreux, aident les pays de la région à faire face aux retombées de la double crise économique et sanitaire.

Tout en démontrant la résilience des États de l'Afrique centrale, la gestion de la COVID-19 a également mis en évidence certains problèmes de gouvernance de longue date qui doivent être réglés pour que la sous-région puisse prévenir, atténuer et régler efficacement les crises futures. En effet, les lacunes en matière de gouvernance continuent d'entraver les efforts sous-régionaux visant à tracer la voie en vue de parvenir à une paix et un développement durables.

Les élections restent un élément clef de la gouvernance. Depuis mon dernier exposé (voir S/PV.8787), une élection présidentielle a eu lieu dans l'ordre et le calme à Sao Tomé-et-Principe, consolidant davantage le bilan du pays en matière de transitions démocratiques. Je tiens à féliciter le peuple santoméen et ses dirigeants politiques d'avoir fait passer l'intérêt national avant la politique partisane lors de l'élection présidentielle. Toutefois, pour pérenniser les acquis démocratiques, il faudrait aider la classe politique à mettre en œuvre des réformes électorales et de gouvernance importantes et fournir au pays les ressources nécessaires pour atteindre les principaux objectifs de développement afin que la population puisse tirer parti du « dividende démocratique ».

Alors que la sous-région se prépare à des élections cruciales en 2022 et 2023, notamment en Angola, au Congo, au Gabon, en Guinée équatoriale, en République démocratique du Congo, à Sao Tomé-et-Principe et au Tchad, un engagement renouvelé en faveur de processus électoraux pacifiques et démocratiques reste primordial pour la stabilité régionale. Pour ce faire, il convient de fournir en temps voulu un appui adéquat à ces pays pour faciliter la création de conditions propices

à la tenue d'élections crédibles, inclusives et pacifiques, et pour prévenir les violences liées aux élections. J'entends poursuivre mes missions de bons offices au nom du Secrétaire général, le cas échéant, pour encourager un dialogue politique véritable et sans exclusive dans les pays qui préparent des élections. L'appui du Conseil de sécurité sera crucial à cet égard.

La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) maintient le cap dans la mise en œuvre de sa réforme institutionnelle, notamment grâce à la mise en service du Comité des représentants permanents nouvellement créé et la tenue régulière de réunions statutaires. Je tiens à féliciter la CEEAC pour l'action qu'elle continue de mener au Tchad et en République centrafricaine, ainsi que pour son appui au processus électoral à Sao Tomé-et-Principe. Par ailleurs, je me félicite des efforts déployés par la CEEAC pour s'attaquer aux problèmes de gouvernance. En coopération avec l'Union africaine et avec l'appui du BRENUAC, la CEEAC œuvre à l'établissement d'une architecture de gouvernance sous-régionale. Le BRENUAC continuera de mobiliser l'ensemble du système des Nations Unies pour aider la CEEAC à consolider son rôle de principale actrice régionale en matière de paix et de sécurité en Afrique centrale.

Une CEEAC forte est nécessaire pour aider ses États membres à relever les nombreux défis auxquels l'Afrique centrale est confrontée. Il s'agit notamment du terrorisme et de l'extrémisme violent, en particulier dans le bassin du lac Tchad, de l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée, de la faible participation des femmes aux processus de paix et aux processus politiques et des conséquences des changements climatiques sur la paix et la sécurité.

Les activités des groupes terroristes dans le bassin du lac Tchad, notamment Boko Haram et la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » (ISWAP), demeurent une source de vive préoccupation. À l'occasion d'une visite conjointe de haut niveau que j'ai récemment effectuée dans le bassin du lac Tchad avec le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Annadif, du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), nous avons été informés que les dynamiques humanitaires et de sécurité évoluaient rapidement, en raison de la reconfiguration de Boko Haram et de l'ISWAP, ce qui entraîne des menaces supplémentaires pour les populations.

Suite à l'intensification des opérations militaires par les armées des pays touchés, les groupes terroristes ont adapté leur *modus operandi*, en recourant

à des méthodes de guerre plus sophistiquées et plus meurtrières. Étant donné que Boko Haram et l'ISWAP semblent avoir été affaiblis par les opérations militaires et par leurs propres luttes intestines, c'est le bon moment pour renforcer l'appui international aux efforts nationaux et régionaux visant à vaincre ces groupes. La Force multinationale mixte et les armées nationales concernées ont cruellement besoin d'assistance technique et matérielle, en particulier pour neutraliser et détruire les engins explosifs improvisés, qui sont devenus l'une des principales causes de décès dans leurs rangs. Un appui international est également nécessaire pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration, car l'affaiblissement de Boko Haram et la mort de son chef Abubakar Shekau ont entraîné la désertion de milliers d'anciens membres.

En outre, l'ISWAP, qui semble avoir pris le dessus sur Boko Haram, cible principalement les forces de défense et de sécurité, tout en essayant d'obtenir la sympathie et l'adhésion des populations locales en prêchant et en fournissant certains services sociaux de base pour combler le vide créé par l'absence des autorités étatiques. C'est pourquoi il est tout aussi urgent de renforcer l'appui international à la mise en œuvre de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, qui s'attaque aux causes profondes de la crise et répond aux besoins des communautés touchées, notamment les femmes et les jeunes, afin de prévenir leur radicalisation et leur recrutement par des groupes terroristes.

Dans le golfe de Guinée, la criminalité maritime organisée continue de faire peser une menace sur la sécurité des États et la sécurité humaine, malgré une réduction globale des actes de piraterie. Le BRENUAC et l'UNOWAS continueront de donner la priorité à la sécurité maritime dans leurs actions conjointes et leur coopération. À cet égard, je me félicite de l'engagement réitéré par les parties prenantes à la conférence du Groupe du G7 des Amis du golfe de Guinée, tenue en novembre, de renforcer la coopération et les partenariats régionaux et internationaux afin de promouvoir le libre-échange et de lutter contre l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée.

Le programme pour les femmes et la paix et la sécurité reste une priorité régionale clef. La participation des femmes aux processus politiques et de paix demeure limitée en dépit des progrès récents et de la volonté politique qui se manifeste à cet égard dans certaines parties de la sous-région. Parallèlement, les États poursuivent

leurs efforts afin d'adopter et de mettre en œuvre leurs plans d'action nationaux respectifs pour l'application de la résolution 1325 (2000), tout en créant des antennes nationales du Réseau des femmes d'influence en Afrique. Le BRENUAC et la CEEAC continueront de renforcer leur appui aux efforts des pays concernés dans ce domaine.

Comme cela a été mis en avant à la vingt-sixième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Glasgow, les effets des changements climatiques nécessitent que nous prenions tous des engagements audacieux et robustes. En Afrique centrale, l'impact des changements climatiques exacerbe les tensions entre les communautés car la concurrence pour des ressources naturelles de plus en plus rares est à l'origine de conflits de plus en plus fréquents et meurtriers.

Je juge encourageante la détermination de la sous-région à lutter contre les problèmes liés aux changements climatiques, détermination qui a été réaffirmée durant la cinquante-deuxième réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, qui s'est tenue à Libreville le mois dernier. Le BRENUAC continuera de consacrer son attention à cette priorité mondiale et à ses liens avec la paix et la sécurité, en partenariat avec l'Union africaine, la CEEAC, les gouvernements, les entités compétentes des Nations Unies et les autres acteurs dans la sous-région.

(l'orateur reprend en français)

Plusieurs pays d'Afrique centrale ont continué à être confrontés à des problèmes politiques et de sécurité ayant des répercussions négatives avérées ou potentielles sur les pays voisins et la stabilité régionale. Le Tchad a fait des progrès significatifs pour atteindre les étapes clés de la transition, malgré des défis importants. Je me félicite de la déclaration publiée à l'issue de la cinquante-deuxième réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, qui a réaffirmé le soutien indéfectible du Comité aux efforts déployés par le Tchad pour mener à bien une transition pacifique et démocratique dans un délai de 18 mois.

Le soutien ferme exprimé par la Commission de consolidation de la paix lors de sa réunion sur la transition tchadienne, tenue le 2 décembre, est également encourageant, car il contribue à mobiliser l'appui international en vue de l'achèvement de la transition de

manière pacifique, inclusive et rapide. C'est un signal fort envoyé à la fois aux parties prenantes tchadiennes et aux partenaires internationaux, car la contribution de tous est nécessaire pour une transition réussie qui jettera également les bases d'une paix durable.

Les autorités de transition ont pris la décision, il y a deux semaines, d'accorder l'amnistie à certains membres de groupes armés dans le cadre des efforts visant à encourager ces derniers à prendre part aux processus de dialogue et de réconciliation, ce qui renforcera leur caractère inclusif. Le dialogue national inclusif envisagé constitue également une occasion historique. Nous espérons qu'il sera pleinement inclusif, significatif et transparent, et je salue vivement tous les efforts déployés à cet égard par les parties prenantes tchadiennes.

Les prochaines étapes de la transition – le dialogue national, les élections et le processus de désarmement, démobilisation et réintégration envisagé pour les combattants tchadiens de retour au pays – nécessiteront un soutien international supplémentaire important, d'autant que le Tchad continue de se débattre avec une situation socioéconomique désastreuse. Il sera également important d'intensifier les efforts visant à renforcer le contrat social et le tissu social dans le contexte de la transition et au-delà.

En ce qui concerne la situation en République centrafricaine, mes consultations avec les autorités nationales et les partenaires internationaux, en étroite coordination avec Mankeur Ndiaye, le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), sur la dimension régionale du conflit ont mis en évidence les efforts continus de la région pour aider le pays à tracer une voie vers une paix durable. Je suis convaincu qu'un engagement régional concerté, cohérent et coordonné, notamment dans le cadre de la feuille de route adoptée à Luanda en septembre, est primordial pour soutenir la mise en œuvre effective de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, qui reste la seule voie viable vers une stabilité durable.

Au Cameroun, la violence se poursuit dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, y compris contre des cibles civiles. Le conflit prend de plus en plus une tournure régionale, avec des groupes armés non étatiques qui formeraient des alliances avec des groupes étrangers et déploieraient des armes et des tactiques

plus complexes. Malheureusement, les initiatives visant à résoudre le conflit de manière pacifique ont fait des progrès limités.

Dans ce contexte, je salue les nouvelles initiatives locales visant à promouvoir une approche allant de la base vers le sommet, qui contribuerait à terme à créer un environnement propice à la résolution de la crise par le dialogue. J'appelle également toutes les parties à prendre des mesures sincères et décisives en vue d'une solution politique négociée. Nous encourageons les principaux acteurs du pays et de la diaspora à aller plus loin dans un dialogue constructif, en complément des recommandations du Grand dialogue national, pour une résolution pacifique et durable de la crise. Un soutien international cohérent et coordonné continuera d'être crucial à cet égard.

Je voudrais conclure en disant qu'il s'agit de ma première intervention devant le Conseil depuis le renouvellement du mandat du BRENUAC. Je suis convaincu que ce bureau, qui a célébré son dixième anniversaire cette année, peut, avec le soutien du Conseil, continuer d'aider l'Afrique centrale à faire face à ses multiples défis sécuritaires, politiques et économiques, qui sont aggravés par l'impact de la COVID-19, et contribuer à créer les conditions d'une paix et d'une stabilité régionales durables.

Le Président : Je remercie M. Fall de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Roscoe (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens en premier lieu à remercier sincèrement le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Fall, de l'exposé très éclairant qu'il a présenté aujourd'hui, et surtout des efforts constants qu'il déploie à l'appui de la paix, de la stabilité et de la sécurité en Afrique centrale. Même si votre modestie risque d'en souffrir, Monsieur le Président, je m'associe à l'hommage que vous a rendu M. Fall pour votre engagement et votre rôle de chef de file au Conseil de sécurité et ailleurs, sur ces questions et dans cette région.

En ce qui concerne les travaux du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), nous accueillons avec une satisfaction particulière la collaboration entre le Bureau et la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, créée récemment, dont je sais qu'elle a été formidablement constructive pour le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Fall, durant la dernière période

considérée. Nous jugeons également très encourageants les liens établis entre le Bureau de M. Fall et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ainsi que les autres grands bureaux des Nations Unies dans la région.

Comme l'a expliqué aujourd'hui le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Fall, l'Afrique centrale reste confrontée à de graves problèmes politiques, économiques, humanitaires et de sécurité. Il demeure donc important que les pays de la région travaillent de concert avec l'appui de l'ONU pour renforcer la paix et la sécurité régionales, protéger les civils en période de conflit et promouvoir les droits de l'homme ainsi qu'un relèvement économique résilient.

À cet égard, je salue les efforts que consacre le BRENUAC à la prévention des conflits, en particulier les initiatives de médiation de M. Fall dans toute l'Afrique centrale. Le travail qu'accomplit le Représentant spécial pour mettre en avant et appuyer un dialogue inclusif et véritable dans les pays qui se préparent à organiser des élections est particulièrement bienvenu. Nous souhaitons et encourageons une coordination encore plus étroite entre le BRENUAC et les équipes de pays des Nations Unies dans la sous-région. Nous savons que le Représentant spécial Fall s'en occupe et s'efforce de les réunir, mais nous pensons qu'il serait extrêmement utile de mettre l'accent sur l'exécution des plans et stratégies convenus et sur les encouragements à cet égard.

En ce qui concerne les différents pays de la région, comme vient de le faire le Représentant spécial, le Royaume-Uni souhaite réaffirmer son soutien au Tchad alors qu'il effectue sa transition vers un régime civil et constitutionnel. Le Royaume-Uni se joint au Représentant spécial du Secrétaire général pour saluer les mesures positives prises en vue de cette transition, notamment la nomination d'un gouvernement essentiellement civil et les pourparlers en cours avec les groupes d'opposition armés. Nous encourageons le Gouvernement tchadien à continuer de mener un processus inclusif pour faciliter une transition politique pacifique et réussie.

Le Royaume-Uni reste profondément préoccupé par la crise actuelle et les violations continues des droits humains dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun. Les répercussions sur les civils demeurent profondes, comme nous l'avons entendu. Le conflit dans la région a chassé environ 650 000 personnes de leur foyer et en a contraint 70 000 à trouver refuge au Nigéria voisin. La fermeture des deux tiers des

écoles, pour la cinquième année consécutive, signifie que 700 000 enfants ne sont pas scolarisés. Nous savons que cela représente un facteur de conflit.

Le Royaume-Uni a alloué une aide humanitaire supplémentaire de 6 millions de dollars au Cameroun cette année, ce qui permettra de lui apporter une aide vitale, notamment de la nourriture, des fournitures médicales et des équipements sanitaires. Ce dont le Cameroun a désespérément besoin, c'est du dialogue dont vient de parler le Représentant spécial, qui, nous l'espérons, fera tout son possible pour l'encourager, tout comme nous.

Le Royaume-Uni condamne aussi fermement les attaques terroristes perpétrées contre les civils dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun et plus largement dans le bassin du lac Tchad. Nous nous félicitons des efforts déployés par la Force multinationale mixte en vue de combattre Boko Haram et la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » dans la région. Nous devons continuer de nous concentrer là-dessus. Le Gouvernement britannique continue de soutenir les efforts de stabilisation régionale en appuyant le Fonds de stabilisation pour la région du lac Tchad, en collaboration avec les partenaires internationaux et les gouvernements de la région.

S'agissant du Burundi, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement pour renouer le dialogue avec la communauté internationale et faire preuve d'un engagement accru en faveur des droits humains. À cette fin, nous continuons d'exhorter le Gouvernement burundais à collaborer avec les mécanismes de surveillance des droits humains de l'ONU, y compris le nouveau Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme au Burundi, et à veiller à ce que les besoins et les droits des réfugiés, des autres personnes déplacées et des communautés d'accueil soient reconnus.

Le Royaume-Uni reste préoccupé par les violences en cours en République centrafricaine, qui continuent de faire des ravages au sein de la population civile, aggravant une situation humanitaire déjà critique. Nous félicitons le Président Touadera de son appel à un cessez-le-feu unilatéral et continuons de souligner l'importance d'un processus de consolidation de la paix inclusif.

Nous regrettons d'apprendre que le groupe Wagner, une société militaire privée russe, continue de commettre des violations des droits humains en République centrafricaine. Le groupe Wagner génère des conflits et des profits et capitalise sur l'instabilité dans

son propre intérêt. Il n'offre pas de solutions à long terme en matière de sécurité en République centrafricaine ou ailleurs en Afrique, tout en entravant le travail des soldats de la paix internationaux.

Pour conclure, je tiens à remercier le Représentant spécial Fall. Nous sommes conscients des énormes défis qui se posent dans la région et nous lui sommes reconnaissants de son engagement énergique et personnel pour orienter les efforts visant à instaurer la paix et la sécurité dans la région. Nous avons de la chance de l'avoir.

M. Heines (Norvège) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Fall de son exposé détaillé. Même lorsque le travail du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) n'est pas très visible, nous savons qu'il continue de jouer un rôle clef dans la région.

Je commencerai aujourd'hui par parler de la côte, où la menace de la piraterie et des vols à main armée persiste. Chaque année, la piraterie et les vols à main armée dans le golfe de Guinée entraînent des coûts directs, indirects et d'opportunité pour les régions voisines pour un montant de près de 2 milliards de dollars. Ce chiffre est l'une des conclusions d'un rapport d'analyse des coûts pour les États côtiers, financé par la Norvège et soutenu par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui a été lancé la semaine dernière.

Si l'on ajoute à ce coût monétaire le coût humain des risques courus par les marins, la sécurité maritime dans le golfe de Guinée mérite clairement que l'on s'y attarde. À cette fin, la Norvège, en étroite coopération et consultation avec les nouveaux membres que sont le Ghana et le Gabon et d'autres pays de la région, a l'intention de présenter un projet de résolution pour traiter cette question.

L'utilité de ce projet de résolution serait triple : premièrement, il permettrait d'attirer l'attention sur cette question importante dans la région et au-delà ; deuxièmement, il encouragerait les efforts nationaux, régionaux et internationaux en cours et louables à cet égard ; et troisièmement, à l'approche des dix ans de la précédente résolution (résolution 2018 (2011)) et du Code de conduite de Yaoundé, un nouveau projet de résolution serait l'occasion de faire le point sur ce qui fonctionne et ce qui peut être amélioré.

En ce qui concerne la terre ferme, je tiens souligner trois autres questions clefs, à savoir la diplomatie préventive, la protection de l'éducation et le climat et la sécurité.

Premièrement, s'agissant de la diplomatie préventive et de la médiation, même lorsque les pays de la région ne figurent pas officiellement à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, il est important que nous tenions compte des signaux d'alerte et que nous utilisions tous nos outils pour agir rapidement afin d'éviter qu'ils ne se réalisent. Le rôle du Conseil ne saurait être réduit à celui d'un pompier qui se précipite sur les lieux de l'incendie après coup. Au lieu de cela, nous devons utiliser au mieux les mesures d'atténuation, notamment les outils de prévention du BRENUAC, dont beaucoup sont bien décrits dans le rapport du Secrétaire général (S/2021/975) et méritent notre soutien. Comme toujours, l'un des moyens les plus efficaces de garantir une paix durable est de veiller à l'inclusion de toutes les parties prenantes, notamment les femmes.

Deuxièmement, comme le souligne la résolution 2601 (2021) adoptée récemment, la destruction d'établissements scolaires et le déni d'accès à l'éducation ont des effets négatifs immédiats et à long terme sur la vie des enfants et des jeunes, ainsi que sur leurs communautés et leurs sociétés. La Norvège condamne fermement la poursuite des attaques signalées contre des écoles et des établissements scolaires dans certaines zones du Cameroun, ainsi que dans d'autres pays de la région. Nous sommes heureux que la récente prorogation du mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine insiste fortement sur l'importance de la protection et de la poursuite de l'enseignement en période de conflit.

Troisièmement, enfin, nous ne pouvons plus fermer les yeux sur le fait que les changements climatiques exacerbent les problèmes de sécurité, y compris en Afrique centrale. Au Burundi, au mois d'août, les catastrophes naturelles ont entraîné le déplacement de 96 000 personnes à l'intérieur du pays. Au Cameroun et au Tchad, les affrontements intercommunautaires entre éleveurs et agriculteurs, aggravés par les changements climatiques, ont fait des morts et des blessés. Pendant que le Conseil continue de s'adapter à cette réalité, la Norvège maintiendra son soutien au projet du BRENUAC sur le climat et la sécurité. Nous sommes heureux de constater que ce projet est maintenant entré dans sa deuxième phase.

Enfin, dans un climat de sécurité de plus en plus complexe, les réponses sont souvent une coopération transfrontalière plus étroite et des initiatives régionales, qui sont d'autant plus importantes dans le contexte de

la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Sur toutes les questions que j'ai mentionnées aujourd'hui, le BRENUAC joue un rôle clef en encourageant des acteurs tels que la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, l'Union africaine et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest à œuvrer de concert. La Norvège continuera de soutenir fermement ces efforts.

M^{me} Gasri (France) : Je remercie à mon tour le Représentant spécial, François Louncény Fall, pour son exposé et son action déterminée à la tête du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Je soulignerai trois points.

Premièrement, il est essentiel d'accompagner les dialogues politiques dans la région.

En République centrafricaine, la France salue les efforts de médiation, en particulier l'engagement de l'Angola et du Rwanda. Avec le soutien du Représentant spécial, à l'appui du Représentant spécial pour la République centrafricaine, ces efforts doivent permettre un règlement politique de la crise. Le dialogue républicain, annoncé en début d'année, doit s'ouvrir dans les meilleurs délais et dans un environnement propice.

Au Tchad, les étapes franchies depuis l'adoption d'une feuille de route de la transition fin juillet sont encourageantes. Nous saluons le processus de consultation de toutes les forces vives en vue du lancement prochain du dialogue national inclusif. Il est important que les élections prévues en septembre 2022 se déroulent de manière libre, transparente et inclusive.

Au Cameroun, la France poursuit ses échanges avec les autorités et son appui aux initiatives de médiation afin de soutenir la voie du dialogue. C'est par cette voie qu'il sera possible de trouver une issue politique à la crise dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest, où les violences se multiplient.

J'en viens à mon deuxième point : les efforts doivent redoubler pour protéger les populations et répondre aux besoins humanitaires.

En République centrafricaine, la France appelle tous les acteurs à respecter le cessez-le-feu et à garantir la sécurité de la population. Le groupe Wagner doit cesser son œuvre d'exaction, de prédation et de violation, aux dépens des populations centrafricaines. La France continuera à apporter son soutien à la situation humanitaire. Elle a récemment octroyé une aide humanitaire et alimentaire de 6 millions d'euros.

Au Cameroun, la France poursuit son engagement auprès des populations dans le Nord-Ouest et Sud-Ouest, ainsi que dans l'Extrême-Nord, à travers des projets d'aide humanitaire et de stabilisation. Les attaques contre les écoles et contre les personnels humanitaires et médicaux sont inacceptables. La France salue l'aide apportée par le Haut-Commissariat pour les réfugiés aux personnes déplacées et à celles qui se sont réfugiées au Tchad suite aux violences communautaires la semaine dernière dans l'Extrême-Nord du Cameroun.

La France continuera d'accompagner la Force multinationale mixte des États riverains du lac Tchad, notamment à travers la cellule de coordination et de liaison, ainsi qu'un soutien financier européen de 50 millions d'euros. Nous poursuivrons notre appui humanitaire et de stabilisation au bassin du lac Tchad.

Enfin, et ce sera mon dernier point, les États de la région doivent continuer de se mobiliser, avec le soutien du BRENUAC, pour une gouvernance inclusive. Les élections continuent d'être une source de tensions en Afrique centrale. Comme l'a dit le Représentant spécial du Secrétaire général, plusieurs États de la région, dont l'Angola, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République démocratique du Congo, la République du Congo et Sao Tomé-et-Principe, organiseront des scrutins dans les prochaines années. Il est essentiel que ces élections se déroulent dans un contexte permettant à tous les acteurs d'y prendre part. Nous accorderons une importance particulière à la pleine participation des femmes et des jeunes, à la fois comme électeurs et comme candidats.

Sur tous ces aspects, le BRENUAC apporte un appui indispensable, que la France salue. Ses travaux avec les organisations régionales et sous-régionales doivent se renforcer, en lien avec les autres bureaux régionaux des Nations Unies et tous les Représentants spéciaux et Envoyés spéciaux compétents.

Le Représentant spécial doit savoir qu'il peut compter sur le soutien de la France pour prévenir les conflits et consolider la paix dans la région.

M. Lipand (Estonie) (*parle en anglais*) : Je me joins aux autres intervenants pour remercier le Représentant spécial Fall de son exposé complet.

L'Estonie salue les efforts déployés par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) et les pays de la région de l'Afrique centrale pour instaurer la paix, la sécurité et la stabilité dans la région.

La région reste confrontée à plusieurs défis sur le plan politique, économique et de la sécurité. Nous constatons qu'il est nécessaire de consolider la démocratie. À cet égard, nous encourageons le Tchad à poursuivre sa transition pacifique et dirigée par les civils vers des processus démocratiques. Nous soulignons également qu'il importe de continuer de donner la priorité à des processus électoraux pacifiques, inclusifs et crédibles permettant de contribuer à une plus grande représentation des femmes dans la vie publique.

Nous constatons avec préoccupation que les conditions de sécurité ne se sont pas améliorées cette année. Le nombre d'incidents au Cameroun et au Tchad, l'utilisation accrue d'engins explosifs improvisés et les attaques contre des civils continuent de faire peser de graves menaces sur la stabilité de la région. Les attaques dirigées contre des écoles et des écoliers, ainsi que le personnel des Nations Unies et les travailleurs humanitaires, sont particulièrement alarmantes. Cela vaut également pour la République centrafricaine, où ont eu lieu des attaques que l'Estonie condamne fermement, de même que toute entrave à la capacité de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine d'exécuter son mandat dans le pays. Le groupe Wagner a joué un rôle particulièrement déstabilisant. À cet égard, nous appelons les pays de la région à établir les responsabilités pour ces violations des droits humains et les atteintes à ces droits, et à faire des progrès supplémentaires en matière de lutte contre l'impunité.

Nous sommes fermement convaincus que le renforcement de la coopération et l'intégration régionale sont essentiels à la paix et au développement. Par conséquent, nous soulignons les améliorations continues en matière de coopération bilatérale et régionale entre les pays de la région à l'appui des processus de paix. La coopération est encore plus indispensable pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ainsi que pour faire face aux effets des changements climatiques, qui constituent une menace grave pour la paix et la sécurité internationales et qui ont amplifié les conséquences déjà complexes en ce qui concerne la situation humanitaire.

Je voudrais conclure en saluant les efforts que le Représentant spécial continue de déployer, en collaboration avec d'autres entités des Nations Unies, les principaux acteurs dans la région et d'autres partenaires internationaux, pour faciliter l'instauration d'une paix et d'une stabilité durables dans la région.

M. Pham (Viet Nam) : Je remercie M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé.

(l'orateur poursuit en anglais)

Ma délégation prend note avec satisfaction des efforts déployés par les pays de la région pour maintenir la stabilité et promouvoir le développement, tant au niveau national que régional. Cependant, sur la voie de la paix et de la stabilité à long terme, ces pays continuent de faire face à d'énormes défis socioéconomiques et de sécurité, qui ont été aggravés par les répercussions de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) depuis presque deux ans.

Le Viet Nam partage les préoccupations relatives à l'insécurité persistante due aux activités de groupes armés et de terroristes dans certaines parties de la région, notamment dans le bassin du lac Tchad. Nous sommes également préoccupés par l'insécurité maritime dans le golfe de Guinée, et surtout par l'expansion signalée de la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique », qui menace la stabilité de l'ensemble de la région. Face aux violences incessantes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun, il convient de relancer le dialogue pour trouver une solution durable.

En raison des conflits, des épidémies, des inondations et des changements climatiques, la situation humanitaire en Afrique centrale reste catastrophique. Les civils, en particulier les femmes, les enfants et d'autres groupes vulnérables, sont ceux qui souffrent le plus. Un appui généreux est indispensable pour financer les plans de réponse humanitaire visant à atténuer les difficultés des populations de la région, en particulier les millions de personnes déplacées, ainsi que pour garantir la vaccination contre la COVID-19 pour tous.

Nous saisissons cette occasion pour condamner à nouveau fermement les attaques contre des civils, ainsi que contre le personnel humanitaire, et nous appelons toutes les parties à honorer strictement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire.

Ce n'est qu'en s'attaquant aux causes sous-jacentes et profondes de l'instabilité qu'on pourra parvenir à la paix, à la stabilité et au développement à long terme. Face à la situation actuelle, il faut continuer de renforcer les efforts collectifs pour contrer les menaces que font peser sur la sécurité les groupes armés et les terroristes, renforcer la gouvernance des ressources naturelles,

promouvoir la réconciliation aux niveaux national et régional, et améliorer l'intégration en vue de créer des perspectives économiques pour tous.

À cet égard, nous tenons à souligner l'importance de la coopération régionale. Nous saluons les efforts déployés par les pays de la région pour régler leurs problèmes politiques et de sécurité. La Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) a fourni des efforts importants pour faire avancer la réforme institutionnelle et la mise en œuvre des priorités stratégiques pour la période 2021-2025. La Conférence internationale sur la région des Grands Lacs a beaucoup contribué à la promotion du processus de paix en République centrafricaine ; le cessez-le-feu déclaré par le Président Touadera sera une étape essentielle vers un dialogue dans ce pays. Nous saluons également les efforts déployés par la région pour faire face aux conséquences de la COVID-19, notamment grâce à la stratégie d'adaptation régionale de la CEEAC.

Les efforts des pays et des organisations de la région doivent aller de pair avec l'aide internationale. Nous appuyons pleinement l'importante contribution du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale et du Représentant spécial du Secrétaire général Fall à la paix et à la stabilité en Afrique centrale par leurs bons offices et leurs efforts de diplomatie préventive et de médiation. La collaboration fructueuse et constructive entre les organisations régionales et sous-régionales et les entités des Nations Unies, notamment la Commission de consolidation de la paix, est toujours très bénéfique en termes de contribution aux efforts en faveur de la paix et de la stabilité. Dans le même temps, ma délégation appelle les partenaires internationaux à fournir une assistance technique et financière durable aux pays de la région en cette période difficile.

Comme il s'agit de la dernière déclaration du Viet Nam sur la région de l'Afrique centrale pendant son présent mandat au Conseil de sécurité, je tiens à souligner notre ferme soutien à la paix, à la stabilité et au développement des populations d'Afrique centrale. Nous continuerons de suivre et de soutenir tous les efforts déployés à cette fin.

M. Raguttahalli (Inde) *(parle en anglais)* : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. François Louncény Fall, de son exposé sur les faits nouveaux survenus dans la région de l'Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies

pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Mon intervention sera axée de façon globale sur trois points, à savoir la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans la région.

Si certains pays de la région, comme la République centrafricaine et le Tchad, doivent actuellement faire face à des situations politiques et sécuritaires incertaines, dans l'ensemble, la région est restée stable et pacifique sur le plan politique. Cette tendance positive montre que la démocratie électorale s'enracine progressivement et fermement dans la région. Le bon déroulement de l'élection présidentielle à Sao Tomé-et-Principe en est une autre preuve. Nous félicitons Sao Tomé-et-Principe d'avoir consolidé les acquis de ces dernières années en tenant des élections pacifiques.

Les progrès réalisés ces derniers mois en République centrafricaine méritent également le soutien de l'ensemble de la communauté internationale. Nous espérons que le cessez-le-feu unilatéral annoncé en octobre renforcera encore la paix et la stabilité et que toutes les parties travailleront ensemble pour faire progresser la mise en œuvre de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine de 2019. Nous saluons également la volonté du Tchad et de la République centrafricaine de remédier aux tensions frontalières par le dialogue. Au Tchad, des progrès ont été accomplis en vue d'atteindre des étapes charnières de la transition grâce au processus de dialogue national, à la mise en place du Conseil national de transition et en ce qui concerne la tenue d'élections. Nous nous félicitons de ces évolutions positives et nous encourageons la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, le BRENUAC et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) à continuer d'aider les autorités de l'État.

Malgré ces tendances positives, la région connaît des difficultés. L'inclusion en matière de gouvernance et de prise de décision est la pierre angulaire de la démocratie, avec comme ingrédients clés le dialogue et la réconciliation. Les pays de la région devront persévérer pour trouver des solutions pérennes à certains des problèmes politiques persistants.

Les liens complexes entre les problèmes que connaît la région de l'Afrique centrale exigent une réponse multiforme, y compris un processus politique inclusif accompagné de réformes électorales et du renforcement des capacités nationales et des administrations locales pour promouvoir le développement

socioéconomique. La communauté internationale doit soutenir les pays de la région dans leurs aspirations à la croissance économique.

Sur le plan de la sécurité, la propagation continue du terrorisme en Afrique centrale, y compris dans le bassin du lac Tchad, reste un réel sujet de préoccupation. L'expansion de la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » et les massacres qui continuent d'être perpétrés par Boko Haram sont des signes inquiétants que nous devons condamner sans équivoque. Nous nous félicitons des initiatives régionales qui contribuent à traiter ces questions – par exemple, la Force multinationale mixte et l'accord quadripartite conclu entre le Tchad, la Libye, le Niger et le Soudan pour sécuriser leurs frontières commune et régler les problèmes transfrontaliers.

Nous nous félicitons de la convocation de la troisième réunion du Forum des gouverneurs du bassin du lac Tchad et du lancement de huit plans d'action territoriaux de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram. L'appropriation et le leadership locaux seront essentiels à la mise en œuvre de ces plans territoriaux. La communauté internationale doit continuer à soutenir ces efforts.

La sécurité maritime dans le golfe de Guinée continue d'être un sujet de grave préoccupation. Le rapport du Secrétaire général (S/2021/975) mentionne huit incidents dans le golfe de Guinée, dont cinq dans l'espace maritime de la CEEAC. Il est urgent d'accroître la surveillance de la sécurité maritime dans le golfe de Guinée par une collaboration internationale accrue afin de s'assurer que le problème est traité de manière décisive.

Il est évident que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) entrave certains progrès dans la région, les ressources étant réallouées pour répondre aux besoins urgents liés à la réponse à la pandémie. Nous demandons une fois de plus la distribution équitable des vaccins contre la COVID-19, y compris aux pays de la région d'Afrique centrale. La communauté internationale doit œuvrer de concert pour soutenir les initiatives qui assurent la distribution rapide et équitable des vaccins aux populations les plus défavorisées. L'Inde a également annoncé récemment qu'elle était prête à aider les pays touchés en Afrique à faire face au variant Omicron.

L'Inde entretient des relations bilatérales cordiales et amicales avec les pays d'Afrique centrale. Ces dernières années, l'Inde a encore étendu son empreinte diplomatique dans la région. Cette année, nous avons

ouvert une mission résidente à Sao Tomé-et-Principe, poursuivant ainsi les initiatives prises les années précédentes, telles que l'ouverture de missions en Guinée équatoriale, au Cameroun et en République du Congo. Nous ouvrirons bientôt notre mission diplomatique au Tchad. L'Inde a également fourni une aide à la coopération au service du développement sous la forme de prêts à taux réduit d'une valeur de 2 milliards de dollars pour des projets dans les domaines de l'agriculture, des transports, de l'électricité et de l'approvisionnement en eau. Cette année, l'Inde a fourni des médicaments à plusieurs pays de la région pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Elle a également accordé une aide aux pays d'Afrique centrale dans le cadre de l'Initiative de suspension du service de la dette du Groupe des Vingt. Nous continuerons de collaborer étroitement avec l'Afrique centrale et de soutenir fermement sa paix et sa prospérité.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : Comme les orateurs qui m'ont précédé, je tiens à remercier le Représentant spécial, M. François Louncény Fall, pour la présentation de son rapport.

Ma délégation se félicite des mesures positives prises par le Tchad pour avancer vers une transition démocratique, ainsi que de son engagement à adopter une nouvelle constitution et à organiser des élections en 2022. L'inclusion de femmes dans le comité chargé d'organiser le dialogue national est également une bonne nouvelle. Nous espérons que c'est un premier pas vers un processus électoral ouvert à la participation de tous les secteurs de la société tchadienne.

Cependant, mon pays reste préoccupé face aux violences qui continuent de faire des victimes dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun. Nous condamnons particulièrement les attaques contre les écoles et le personnel éducatif, car elles privent les nouvelles générations de leur droit à l'éducation et perpétuent le cycle des conflits violents. De plus, nous considérons avec inquiétude les informations récentes faisant état de liens présumés entre des groupes séparatistes du Cameroun et du Nigéria. Tout cela est préjudiciable à l'intégrité territoriale de ces États et à l'unité du continent. Nous demandons instamment que le dialogue soit privilégié à travers la mobilisation des organisations régionales et, bien sûr, du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Il est encore temps d'éviter que les effets de la violence ne s'étendent davantage de manière incontrôlable.

S'agissant de la République centrafricaine, nous demandons au BRENUAC de soutenir la mise en œuvre de la feuille de route pour la paix adoptée au sommet de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui a heureusement abouti à la déclaration unilatérale d'un cessez-le-feu en octobre dernier. Toutefois, il est inquiétant d'apprendre la libération de Hassan Bouba, accusé de crimes de guerre. Les États parties à la Cour pénale internationale doivent respecter le principe de complémentarité et doivent donc enquêter sur la perpétration présumée de tels crimes, ou remettre les accusés à la Cour pénale internationale.

Nous pensons que le BRENUAC peut, et doit, redoubler d'efforts pour promouvoir l'adoption d'une approche régionale en vue de répondre aux différents défis auxquels la région est confrontée. Ma délégation voudrait respectueusement faire quelques recommandations au BRENUAC.

Premièrement, la prolifération et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre restent une menace pour les civils et la stabilité des gouvernements. Bien que la plupart des pays de la région soient signataires du Traité sur le commerce des armes et de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage ou en soient parties, et malgré l'existence de diverses initiatives visant à régler ce problème, les armes continuent de traverser les frontières librement et de manière indiscriminée, et de détériorer davantage les conditions de sécurité et la situation humanitaire. Le BRENUAC doit jouer un rôle actif pour garantir l'adoption d'une stratégie régionale, en vue de conjuguer et d'harmoniser les efforts existants et de concrétiser les engagements internationaux et régionaux des États de l'Afrique centrale.

Deuxièmement, les processus électoraux sont une source récurrente d'instabilité politique et de conflits. En coordination avec les organisations régionales, il convient de renforcer la structure institutionnelle et juridique des États de l'Afrique centrale en matière électorale. À cet égard, nous nous félicitons de l'envoi d'une mission d'observation électorale par l'Union africaine et la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) à Sao Tomé-et-Principe en juillet. Nous espérons que cette pratique sera généralisée en ce qui concerne les différentes élections qui auront lieu en 2022.

Enfin, le Mexique estime que la prévention doit être au cœur des priorités du BRENUAC. Dans un contexte marqué par une multiplicité d'acteurs, l'action du BRENUAC doit se concentrer sur le renforcement de la gouvernance régionale en soutenant les institutions existantes, notamment la CEEAC et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

M. Sun Zhiqiang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, François Louncény Fall, de son exposé.

Depuis un certain temps, les pays de l'Afrique centrale prennent des mesures actives pour maintenir la stabilité politique et rétablir le développement socio-économique, faisant preuve d'une forte résilience et d'un grand dynamisme. La stabilité de l'Afrique centrale a une incidence sur la sécurité globale de l'Afrique. L'ONU et la communauté internationale doivent tenir compte des vues des pays de la région, respecter leurs souhaits, soutenir leurs efforts pour renforcer l'unité et la coopération et promouvoir conjointement la prospérité et la stabilité régionales. À cet égard, la Chine voudrait souligner trois points.

Premièrement, nous devons aider les pays à emprunter une voie de développement adaptée à leur situation nationale. Cette année, le Président centrafricain, M. Touadera, a annoncé un cessez-le-feu unilatéral et poursuivi ses efforts pour améliorer les conditions de sécurité dans le pays. Le Tchad a adopté une feuille de route pour la transition, mis en place des institutions nationales de transition et organisé un dialogue national, ce qui a permis d'accomplir des progrès. Le Gouvernement camerounais a adopté des mesures importantes dans des domaines tels que la décentralisation, le renforcement des institutions locales, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, la culture et l'éducation afin de préserver fermement l'unité nationale, la sécurité et la stabilité dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Ces exemples montrent clairement que seule une voie de développement adaptée aux réalités nationales et aux conditions historiques, culturelles et socioéconomiques d'un pays peut véritablement contribuer à la stabilité et au développement.

L'importation d'une transformation démocratique, l'imposition des modèles de développement et des pressions incessantes non seulement ne permettent pas de résoudre les problèmes, mais sont également contre-productives. De nombreux pays de l'Afrique centrale organiseront des élections l'année prochaine. La communauté internationale, dans le cadre de son appui

électoral, doit respecter la souveraineté et l'appropriation de ces pays. Elle doit également encourager et aider les organisations régionales à jouer un rôle important.

Certains pays ont fermé les yeux sur les efforts et les progrès réalisés par le Burundi dans la promotion et la protection des droits humains, ont fait fi des vues fermes du Gouvernement burundais et ont fait pression en vue de la nomination d'un rapporteur spécial chargé de surveiller la situation des droits humains au Burundi, pour s'ingérer dans les affaires intérieures du pays. La Chine condamne fermement cette situation et demande à ces pays de cesser de s'ingérer dans les affaires intérieures du Burundi.

Deuxièmement, nous devons soutenir l'unité et la coopération régionales. Nous nous félicitons de la dix-neuvième session de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), qui a adopté une série de résolutions importantes, notamment sur la connectivité régionale, l'intégration économique et commerciale, et sur la mise en place de mécanismes de sécurité. Dans le même temps, il est inquiétant de constater que la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » et d'autres groupes terroristes continuent d'étendre leur influence dans la région. La sécurité maritime dans le golfe de Guinée reste un problème urgent. En outre, la situation humanitaire dans la région s'est détériorée, et le nombre de réfugiés et de déplacés a augmenté. La communauté internationale doit appuyer la mise en place d'un mécanisme de sécurité régional, renforcer la capacité de la région à maintenir la stabilité et à lutter contre le terrorisme, et s'attaquer aux problèmes transfrontaliers tels que la piraterie et le trafic de drogue dans le golfe de Guinée. Elle doit aider les pays de l'Afrique centrale à améliorer leur capacité de gouvernance, à parvenir à un développement durable, à promouvoir l'inclusion et la cohésion sociales et à éliminer complètement les terreaux des forces extrémistes et du terrorisme.

Troisièmement, nous devons soutenir la région dans sa lutte de contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Compte tenu de la pandémie qui sévit toujours dans le monde et de la faible couverture vaccinale dans la région de l'Afrique centrale, nous ne pouvons pas négliger les effets négatifs de la pandémie sur la stabilité politique et socioéconomique de la région, qui constituent le défi le plus pressant pour les pays de l'Afrique centrale. La communauté internationale doit appuyer les efforts déployés par ces pays pour lutter contre la pandémie et intensifier l'aide pour

garantir un accès rapide et universel à des vaccins sûrs et abordables. Nous demandons aux pays d'honorer effectivement leurs engagements en matière d'aide publique au développement, d'accroître leur aide, de fournir activement une assistance financière et technique et en matière de renforcement des capacités pour aider les pays de la région à éliminer la pauvreté, à améliorer les possibilités d'emploi et à améliorer les moyens de subsistance des populations.

À la huitième Conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine, qui s'est tenue récemment, le Président Xi Jinping a annoncé neuf projets de coopération avec l'Afrique et a proposé des politiques et des mesures telles que la fourniture d'un milliard de doses de vaccin à l'Afrique, la promotion des exportations africaines vers la Chine, l'allègement de la dette, les investissements et la lutte contre les changements climatiques. Cela donnera un nouvel élan aux efforts déployés par les pays africains en matière de riposte à la pandémie et de relèvement.

Grâce à une coopération étroite avec la CEEAC et à un dialogue continu avec les pays de la région, le Représentant spécial Fall a aidé le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale à mener à bien ses activités. Nous espérons qu'il continuera d'apporter une assistance ciblée, conformément au mandat que lui a confié le Conseil de sécurité, en tenant compte de la situation sur le terrain dans la région et des souhaits des pays concernés. La Chine continuera de soutenir son travail.

M^{me} Byrne Nason (Irlande) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Représentant spécial Fall de son exposé d'aujourd'hui. Je voudrais également m'associer aux autres orateurs pour saluer votre contribution, Monsieur le Président, sur ces questions pendant votre mandat au Conseil de sécurité. Vos efforts ont été très importants pour notre travail ici au Conseil.

L'Irlande tient à saluer les nombreuses activités menées par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) pour préserver et renforcer la coopération régionale, notamment avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et d'autres organisations régionales. Nous saluons les efforts déployés pour maintenir la paix et la sécurité, combattre les discours de haine et remédier aux conséquences socioéconomiques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) grâce à la promotion des campagnes de vaccination.

L'Irlande tient à remercier tout particulièrement le Représentant spécial Fall de sa participation aux réunions régionales sur la stabilisation, la consolidation de la paix et le développement durable, et nous saluons vivement le travail qu'il a accompli lors de sa visite au Cameroun, au Tchad et au Nigéria, aux côtés du Représentant spécial Annadif du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Nous savons qu'au cours de sa visite, M. Fall a évalué l'incidence de la crise dans le bassin du lac Tchad. Nous estimons qu'il s'agit là du type de coopération concrète entre les missions régionales des Nations Unies, qui est réellement essentiel pour relever les nombreux défis humanitaires et de sécurité transfrontaliers auxquels la région est confrontée et qui ont été mentionnés tout au long de la présente séance. Nous nous félicitons vivement de la poursuite de cette coopération.

Cette semaine, l'Irlande et le Niger ont soumis au Conseil de sécurité un projet de résolution (S/2021/990) sur le climat et la sécurité (voir S/PV.8926) pour qu'il soit mis aux voix. Cent treize États Membres de l'Organisation se sont portés coauteurs du projet de résolution. Nous estimons que ce texte aurait pu constituer un premier pas important pour mettre en place un cadre renforcé pour les initiatives futures. Malheureusement, malgré un large soutien, le projet de résolution n'a pas été adopté par le Conseil. Nous continuons de constater son importance, notamment dans les débats comme celui d'aujourd'hui.

Nous ne pouvons pas fermer les yeux sur la réalité et les incidences des risques de sécurité liés au climat. La semaine dernière, le Conseil a entendu près de 60 États Membres de l'ONU (voir S/PV.8923), qui, sous la présidence éclairée du Président Bazoum du Niger, ont débattu du thème de la sécurité dans le contexte du terrorisme et des changements climatiques. Il est vraiment frappant de constater que les intervenants ont fait référence aux liens entre les effets néfastes des changements climatiques et les activités de recrutement des groupes terroristes, notamment Boko Haram, en particulier au Sahel et dans le bassin du lac Tchad. Les activités de Boko Haram et l'expansion de la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » sont sources de préoccupation. L'Irlande appuie résolument les efforts déployés pour s'attaquer aux causes profondes des conflits et reste fermement attachée à la mise en œuvre d'une approche fondée sur le lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix.

Les affrontements intercommunautaires autour du bassin du lac Tchad sont particulièrement inquiétants. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, la crise climatique a accentué les tensions le long des affluents du lac Tchad au cours des dernières décennies, la réduction des niveaux d'eau provoquant de violents affrontements entre pêcheurs et éleveurs. Ces combats ont provoqué le déplacement de milliers de personnes vers le Cameroun et le Tchad. Nous craignons que ce déplacement de population ait également un impact disproportionné sur les plus vulnérables, à savoir les femmes et les enfants, et qu'il soit susceptible d'exacerber les tensions existantes et, comme nous l'avons entendu aujourd'hui, d'en créer de nouvelles.

L'Irlande note avec satisfaction que le BRENUAC a collaboré avec le mécanisme de sécurité climatique de l'ONU et d'autres partenaires pour analyser les principaux risques et menaces pour la sécurité aggravés par les changements climatiques et environnementaux dans la sous-région, y compris en réalisant une visite sur le terrain au Cameroun. L'Irlande est fière d'appuyer le mécanisme de sécurité climatique, et nous attendons avec intérêt la présentation des résultats de cette analyse, dont ses recommandations.

L'Irlande salue l'approche globale et régionale adoptée par le BRENUAC, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, l'Union africaine et le Fonds pour la consolidation de la paix visant à appuyer l'important processus de transition au Tchad, mais nous restons préoccupés par les importants défis sécuritaires, politiques et humanitaires dans le pays et leur impact sur la région. L'Irlande salue également la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs pour son travail qui a conduit à l'adoption de la feuille de route conjointe pour la paix en République centrafricaine, et se félicite du cessez-le-feu qui a suivi. Nous restons cependant préoccupés par la situation humanitaire et des droits de l'homme dans le pays. Nous nous faisons l'écho de l'appel du Secrétaire général au respect du cessez-le-feu et au retour à l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine de 2019.

Aujourd'hui, on nous a à nouveau parlé de la terrible situation humanitaire en Afrique centrale et du nombre impressionnant de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire. Dans le même temps, les attaques contre le personnel et les établissements humanitaires,

sanitaires et éducatifs se poursuivent en toute impunité. Nous condamnons ces attaques et demandons que les auteurs de violations du droit international humanitaire et d'atteintes aux droits de l'homme répondent de leurs actes et soient traduits en justice.

Enfin, l'Irlande se félicite des travaux menés par le BRENUAC pour promouvoir les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité dans la région. Il est indispensable que les femmes jouent un rôle dans les processus de gouvernance, de médiation et de consolidation de la paix pour favoriser la stabilité et la prospérité dans la région. Il est par ailleurs crucial de dialoguer avec les institutions de la société civile dirigées par des femmes et de garantir la participation directe des femmes aux processus politiques et diplomatiques, dans la salle et à la table, pour instaurer la paix et la sécurité en Afrique centrale. Nous exhortons tous les gouvernements de la région à intégrer davantage cette approche dans leurs propres travaux. C'est la chose la plus intelligente à faire.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. François Louncény Fall, d'avoir partagé son évaluation de la situation dans la sous-région de l'Afrique centrale.

La Russie a toujours appuyé les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, qu'elle considère comme un instrument important de la diplomatie préventive. Nous sommes convaincus que les bons offices du Représentant spécial Fall sont extrêmement utiles.

La situation en Afrique centrale reste complexe. La principale menace émane des activités de nombreux groupes criminels armés et d'organisations terroristes, principalement la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » et Boko Haram. Les combattants maintiennent leur capacité et continuent de mener des attaques contre les armées du Nigéria, du Tchad, du Niger et du Cameroun, et de terroriser les populations locales. Ils utilisent des bases arrière dans des zones difficiles d'accès pour mener des raids au cœur du territoire des États voisins.

La faible capacité de combat des forces armées des États de la région et le manque de coordination militaire, ainsi que l'absence de données de renseignement fiables, les empêchent de résister efficacement aux groupes criminels bien organisés, qui utilisent des tactiques de guérilla et bénéficient souvent de l'appui

de la population locale, contrainte de coexister avec les militants. L'idéologie de l'islam radical gagne de plus en plus en popularité, notamment auprès des jeunes.

Une caractéristique particulière de la région est la porosité de ses frontières, à travers lesquelles les civils et les marchandises pacifiques, mais aussi les militants et la contrebande, circulent librement. À cet égard, nous pensons qu'il est nécessaire d'intensifier les efforts des États pour identifier et bloquer rapidement les filières qui alimentent les terroristes en ressources idéologiques, logistiques, financières et humaines. Il est également nécessaire de renforcer la coopération avec les partenaires africains sur les questions de lutte contre le terrorisme, tant au niveau bilatéral que dans le cadre de plateformes internationales. Pour notre part, nous sommes prêts à partager notre expérience dans ce domaine et à mettre en œuvre des projets de renforcement des capacités pour aider les États du continent à lutter contre le terrorisme et l'extrémisme.

La situation socioéconomique des populations locales de la sous-région est très préoccupante. On peut dire qu'elle est proche du seuil critique. Des centaines de milliers de personnes sont sans abri, le nombre de réfugiés et de personnes temporairement déplacées ne cesse d'augmenter, et il y a une grave pénurie de nourriture et d'eau potable. Le coronavirus, qui a aggravé la situation socioéconomique déjà difficile des populations, persiste dans la région.

La sécurité de la navigation dans le golfe de Guinée est également très préoccupante, notamment en raison du nombre croissant de cas de prises d'otages contre rançon touchant la marine marchande. Une large coopération internationale, notamment en vue d'un suivi régulier de la situation en mer et de la création d'un système d'identification et d'accompagnement des navires et d'alerte rapide concernant les objets potentiellement dangereux sur les voies de transport maritime, pourrait contribuer à réduire les risques d'attaques de pirates.

Nous nous félicitons de la création, en juillet, du cadre de collaboration maritime du golfe de Guinée, une nouvelle plateforme de communication et de coordination pour les opérations militaires de lutte contre la piraterie. Nous sommes prêts à participer activement aux travaux de ce mécanisme et à fournir une assistance à nos partenaires régionaux.

Nous prenons note des activités du Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui

a déjà apporté une contribution importante aux efforts collectifs visant à normaliser la situation au large de la Corne de l'Afrique. Cette année, la Russie prévoit de verser une contribution volontaire au fonds du Programme mondial pour l'assistance technique au Gabon et à la Guinée équatoriale et, en 2020, la Russie a alloué une contribution spéciale pour fournir une assistance technique aux garde-côtes du Ghana et du Nigéria.

En outre, en octobre, un détachement de navires de la flotte du Nord était en service actif dans les eaux du golfe de Guinée pour effectuer des exercices de lutte contre la piraterie. Nous signalons le succès de l'opération menée par notre marine pour empêcher les pirates de s'emparer du navire *MSC Lucia*. Compte tenu des différences régionales très importantes dans les manifestations de la piraterie et des activités criminelles connexes, nous préconisons la mise en œuvre rapide de l'initiative du Président Vladimir Poutine visant à créer une entité universelle spécialisée sous les auspices de l'ONU, chargée de traiter l'ensemble des questions relatives à la lutte contre la criminalité maritime dans diverses régions.

En ce qui concerne les accusations portées par un certain nombre de pays contre la Russie, il n'y a là absolument rien de nouveau. Nous attirons l'attention du Conseil sur le fait que tous les États qui se sont exprimés et ceux qui pourraient aborder cette question après moi ont un passé bien triste, déstabilisant d'autres pays, et pas seulement en Afrique, commettant des atrocités criminelles contre des peuples entiers. s. Encore aujourd'hui, leur bilan en matière de droits de l'homme est loin d'être parfait. Leurs interventions militaires font souvent un grand nombre de victimes civiles. Les médias en parlent de plus en plus souvent.

Nous ne pouvons donc considérer les déclarations faites par ces collègues au Conseil concernant la République centrafricaine que comme une campagne d'information hypocrite, envieuse et concertée. Je rappelle que le principal facteur d'instabilité en République centrafricaine est l'activité des groupes armés illégaux et que ce pays, à l'instar d'autres pays en Afrique et ailleurs, a le droit souverain de choisir ses partenaires pour lutter contre les menaces à sa sécurité.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Fall, de son exposé.

J'aborderai aujourd'hui quatre situations nationales et deux menaces régionales.

Premièrement, les États-Unis tiennent à remercier l'Union africaine d'avoir nommé un haut représentant pour le Tchad afin de promouvoir la poursuite des réformes et l'adoption de mesures dans la voie d'une transition démocratique. Nous appuyons les efforts du Haut Représentant et nous nous associons aux appels à une transition pacifique, rapide et dirigée par les autorités civiles vers un gouvernement démocratiquement élu en 2022.

Le rapport du Secrétaire général (S/2021/975) fait état de certains progrès concernant plusieurs étapes clés. Nous espérons voir de plus amples avancées au sujet de la tenue opportune d'un dialogue national inclusif. À cette fin, nous trouvons encourageante la décision prise le 29 novembre par le Conseil militaire de transition d'amnistier près de 300 membres de groupes armés, leur offrant la possibilité de participer de manière constructive au dialogue national. Les femmes et la société civile doivent participer à ce dialogue. Nous comptons qu'une feuille de route concrète et un calendrier précis seront établis pour la tenue des élections législatives et présidentielle. Un gouvernement représentatif et démocratiquement élu est la meilleure voie vers la prospérité et la stabilité à long terme au Tchad.

Deuxièmement, comme d'autres, nous demeurons préoccupés par la persistance de la violence au Cameroun, notamment dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays. Nous partageons l'avis exprimé par le Secrétaire général dans son rapport, à savoir que le dialogue entre le Gouvernement et les séparatistes armés dans les régions anglophones n'a pas encore pris son rythme de croisière. Nous appuyons le rôle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale dans la promotion d'un dialogue politique inclusif au Cameroun et nous appelons à la cessation immédiate des attaques contre les convois et les travailleurs humanitaires de l'ONU.

Troisièmement, en République centrafricaine, nous appelons toutes les parties à respecter le cessez-le-feu déclaré par le Président Touadera, ainsi que l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine de février 2019 et la feuille de route de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Nous exhortons une fois de plus tous les acteurs de la sécurité à coordonner leurs opérations avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine et à mettre fin aux violations des droits de l'homme.

Quatrièmement, au Burundi, les États-Unis ont pris acte des évolutions positives constatées dans ce pays en mettant fin, le 18 novembre, aux sanctions bilatérales et aux restrictions relatives aux visas qui y étaient associées. Les États-Unis restent préoccupés par les allégations de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ces droits qui menacent de compromettre ces progrès, mais leur décision reflète l'évolution de la situation au Burundi depuis 2015 et la mise en place de réformes dans de multiples secteurs par le Président burundais. Les sanctions imposées par les États-Unis le sont toujours en fonction de la situation sur le terrain, et elles ont été levées au Burundi après que des mesures concrètes ont été prises.

S'agissant des deux situations régionales, les États-Unis condamnent toutes les attaques commises par Boko Haram et la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique ». Le Gouvernement des États-Unis appuie les efforts des pays de la région visant à lutter efficacement contre le terrorisme pour étayer l'approche globale en faveur de la paix, de la stabilité et de la sécurité.

Enfin, les États-Unis maintiennent leur offre d'une récompense pouvant aller jusqu'à 5 millions de dollars pour toute information menant à l'arrestation, au transfert ou à la condamnation du chef de l'Armée de résistance du Seigneur, Joseph Kony. Nous invitons instamment toute personne détenant des informations sur le lieu où se trouve Kony à contacter notre programme War Crimes Rewards afin qu'il soit traduit en justice.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Niger. J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Kenya, la Tunisie et le Niger, et de Saint-Vincent-et-les Grenadines.

Nous remercions M. François Louncény Fall, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, pour son exposé complet et instructif, et saluons son travail pour promouvoir la paix par la médiation et la diplomatie préventive à travers le soutien aux processus électoraux, le règlement des conflits, la consolidation de la paix et le développement économique de la région.

La situation politique de la région connaît des avancées positives significatives pour lesquelles nous saluons les efforts du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) aux côtés

de l'Union africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), ainsi que des partenaires régionaux, qui continuent de favoriser une action unifiée afin de promouvoir la paix et la stabilité dans cette région.

Les actions du Bureau en faveur du renforcement et de la promotion de l'intégration pour la paix et la sécurité de la région ont eu un impact visible. Nous encourageons à cet égard la mise en œuvre effective des décisions adoptées lors de la dix-neuvième Conférence virtuelle des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC pour faire avancer l'intégration et la sécurité régionales, et de celles issues du mini-sommet de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs sur la situation en République centrafricaine, tenu le 16 septembre, les deux rencontres ayant favorisé la déclaration d'un cessez-le-feu unilatéral par le Président Touadera en République centrafricaine.

Nous réitérons qu'un dialogue national réellement inclusif est capital pour revitaliser l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine de 2019. C'est pourquoi nous appelons à une démarche régionale coordonnée et cohérente en vue d'accomplir des progrès concrets sur le plan du processus de paix et de réconciliation dans ce pays. Nous saluons à cet égard les bons offices et l'appui politique de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine. Cette approche collaborative est essentielle pour aborder de manière globale les problèmes affectant les États et régions voisins, dont la plupart sont transversaux.

Un exemple concret est la question des combattants étrangers dans le sud de la Libye, et leur effet potentiellement déstabilisateur sur les États et régions voisins. Pour faire face à la situation avec l'attention nécessaire, nous encourageons le BRENUAC à poursuivre sa coopération avec les autres bureaux régionaux des Nations Unies, notamment le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs.

Nous nous félicitons des progrès enregistrés dans le processus de transition au Tchad et encourageons les autorités du pays à tout mettre en œuvre pour garantir davantage l'inclusivité du processus de dialogue national, y compris le processus en cours pour l'adoption d'une nouvelle constitution. Nous encourageons l'élan pris par les autorités de ce pays en vue de l'ouverture de l'espace démocratique à l'opposition politique et aux

groupes politico-militaires, mais aussi de garantir le rôle encourageant de la femme dans le processus pour la restauration de la paix et de la sécurité.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines saluent par ailleurs la prise de fonctions le 28 juillet dernier du représentant de l'Union africaine au Tchad et appellent à soutenir le Groupe international des partenaires de soutien à la transition au Tchad, constitué des principaux partenaires régionaux et internationaux du Tchad afin d'accompagner le processus en cours.

Au Cameroun, nous encourageons la poursuite des efforts entrepris par les autorités pour faire avancer le processus de décentralisation, conformément aux recommandations du Grand dialogue national de 2019, ralenti par la persistance, il faut le dire, de la violence sur le terrain. Nous les encourageons à consolider le rôle de la femme dans l'espace politique pour la paix, dans la ligne de la première Convention nationale des femmes pour la paix au Cameroun, tenue du 29 au 31 juillet dernier. Les bons offices du Représentant spécial sur cette question sont à saluer.

Nous sommes profondément préoccupés par la dégradation du climat sécuritaire de la région, marquée par les activités de groupes armés illégaux, terroristes et extrémistes dans le bassin du lac Tchad. Il en est de même des soupçons de collusion entre des groupes armés séparatistes au Cameroun et des groupes armés actifs dans certains pays voisins.

Nous réitérons à cet égard notre appel à soutenir les actions coordonnées des pays de la région contre la persistance des attaques de l'aile « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique » de Boko Haram, ainsi que les actions conjointes du BRENUAC, de l'UNOWAS et d'autres entités des Nations Unies, appuyées d'analyses, de plaidoyers et de programmes conjoints pour le relèvement de l'impact de Boko Haram dans la région.

Nous faisons écho à l'appel du Secrétaire général pour accélérer la mise en place de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, afin d'alléger les souffrances des populations touchées, en particulier les personnes les plus vulnérables, notamment les femmes et les jeunes.

Nous soutenons par ailleurs la recommandation du Secrétaire général, appelant à une urgente coopération dans les instances bilatérales et multilatérales pour

régler le problème de la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, qui reste une source supplémentaire d'insécurité maritime mondiale.

La situation humanitaire reste préoccupante dans la région du fait de la persistance des conflits et des catastrophes naturelles. Les statistiques de l'ONU sont restées pratiquement inchangées depuis le rapport de juin dernier (voir S/2021/517), tout comme le plan de réponse humanitaire pour l'année en cours.

Les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, avec l'usage d'engins explosifs improvisés, des attaques contre les écoles et les enseignants, y compris les violences sexuelles et fondées sur le genre commises par les groupes armés, restent alarmantes et provoquent le déplacement de plusieurs centaines de populations.

Nous appelons à cet égard les partenaires internationaux à soutenir les efforts des pays de la région et du BRENUAC pour faire face à la situation humanitaire, ainsi que le travail de la Commission de consolidation de la paix de l'ONU pour son accompagnement des efforts régionaux en matière de coopération économique, de développement et de consolidation de la paix dans la région.

En conclusion, les membres africains du Conseil de sécurité et Saint-Vincent-et-les Grenadines, qui appellent à la reprise des négociations en vue de l'adoption rapide de la déclaration présidentielle sur le BRENUAC, sont encouragés par le développement de la coopération régionale et les initiatives diplomatiques menées par les dirigeants de la région, tout en saluant les efforts déployés par l'Union africaine et du BRENUAC pour soutenir la coopération régionale. Ils appellent également à soutenir la Commission de la CEEAC dans ses efforts de coordination avec la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

Ils félicitent chaleureusement le Représentant spécial du Secrétaire général pour son engagement continu et actif pour la promotion de la paix et de la sécurité dans la région et l'encouragent à poursuivre ses efforts.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Il n'y a plus d'oratrices ou d'orateurs inscrits sur la liste.

La séance est levée à 16 h 45.